

Fiche-pays – Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a abordé la crise du Covid-19 dans un contexte économique très dégradé alors que le pays était déjà en proie à de graves difficultés. Le développement de la corruption et la désorganisation de l'Etat sous les présidences de Jacob Zuma ont entraîné (i) Une chute des investissements et de la croissance potentielle ; (ii) Une crise des entreprises publiques et (iii) Un dérapage des finances publiques. La confiance des agents est actuellement au plus bas, minée par la situation d'Eskom, et dans une moindre mesure, par le bilan réformateur du président Ramaphosa qui est jugé décevant.

Mise à jour Covid-19 : avec 11 350 cas détectés et 206 morts au 12 mai, l'Afrique du Sud est parmi les plus touchés du continent. Pour prévenir une crise d'ampleur, alors que le secteur sanitaire était peu armé pour y faire face, le gouvernement a mis en place un confinement strict dès le 27 mars, qui aura un impact massif et durable sur l'économie du pays. Les prévisions de croissance livrées ces derniers jours par le *National Treasury* apparaissent très préoccupantes – entre -5,4% et -16% en fonction de la durée du confinement, de la stratégie de sortie de crise qui sera choisie et des dégâts occasionnés sur l'appareil productif. Le président Ramaphosa a présenté le 21 avril un plan de soutien économique et d'aide sociale massif de 500 Mds ZAR (environ 25 Mds EUR), soit près de 10% du PIB – dont la mise en œuvre sera décisive pour l'avenir économique du pays. En parallèle, la banque centrale (*South African Reserve Bank – SARB*) a mis en œuvre des mesures très volontaristes : baisse de deux points du taux directeur, facilitation de l'accès à la liquidité pour les banques, assouplissement de la réglementation prudentielle, intervention sur le marché obligataire secondaire, etc. La crise devrait également avoir un impact majeur sur les indicateurs socio-économiques (chômage, pauvreté inégalités), avec des répercussions à prévoir sur la stabilité sociale du pays, déjà précaire, et possiblement des implications sécuritaires.

1. Situation économique et politique

1.1. Situation politique

Depuis l'élection de Cyril Ramaphosa à la tête de l'ANC (*African National Congress*) fin 2017 et son accession à la présidence en février 2018, la gouvernance du pays s'est nettement améliorée. Des commissions judiciaires ont commencé à révéler l'ampleur de la corruption et du phénomène de « capture de l'Etat » qui s'étaient développés durant la présidence de Jacob Zuma. Lors des élections générales de mai 2019, l'ANC a obtenu 57,5% des suffrages, permettant la réélection de Cyril Ramaphosa pour cinq ans. Toutefois, le président doit composer avec l'aile radicale de l'ANC, ce qui ralentit nettement la mise en œuvre de son programme de réformes *pro-business*. Des contradictions apparaissent ainsi régulièrement entre le président et le parti, et au sein du gouvernement sur des questions clés de politique économique : soutien financier et statut des entreprises publiques en difficulté, statut et mandat de la banque centrale, recours aux ressources des Institutions Financières Internationales (IFIs) et des bailleurs, etc.

1.2. Éléments structurels relatifs à l'économie

L'Afrique du Sud est la première économie d'Afrique Australe (représentant près des deux-tiers du PIB de la sous-région) et la deuxième au niveau du continent africain (370 Mds USD en 2018) derrière le Nigéria mais devant l'Égypte. En 2018, le pays affiche un PIB par habitant de 6 375 USD, dans le top 10 des pays africains, loin devant les autres grandes économies, avec probablement la classe moyenne la plus nombreuse alors que le pays ne compte que 58 M d'habitants. Par ailleurs, l'Afrique du Sud est le seul pays africain membre des BRICS et du G20.

L’Afrique du Sud est un pays émergent doté d’une économie moderne, relativement diversifiée et qui dispose de nombreux atouts : des ressources naturelles abondantes ; une agriculture commerciale performante (3% du PIB) ; une industrie puissante (13% du PIB), compétitive et intégrée dans les chaînes de valeur mondiales (automobile notamment) ; un secteur des services avancé (dont un secteur financier sain et sophistiqué – 20% du PIB) ; des institutions judiciaires fortes et indépendantes et des infrastructures de bonne qualité, bien que vieillissantes. Ceci étant, l’économie reste encore relativement dépendante du secteur minier (8% du PIB : or, platine, diamant, ferrochrome, charbon, etc.).

Malgré ces fondamentaux, on observe une tendance au décrochage de l’économie sud-africaine depuis le milieu des années 2010 puisqu’entre 2010 et 2019, le taux de croissance annuel moyen du pays a atteint 1,7%, contre 3,6% lors de la décennie précédente. En conséquence, depuis 2016, les différentiels de croissance vis-à-vis de l’Afrique sub-saharienne et des autres économies émergentes s’accroissent.

Après un rattrapage consécutif à la fin de l’apartheid (1991), le PIB par habitant a diminué six années au cours de la décennie 2010. La croissance a aussi été trop faible pour absorber les entrées massives sur le marché du travail – entre 2010 et 2019, le taux de chômage est ainsi passé de 22% à près de 30%. Par ailleurs, depuis 2010, on observe une augmentation du taux de pauvreté (pour atteindre plus de 55% en 2018) et des inégalités multidimensionnelles qui sont parmi les plus élevées au monde. Si l’accès aux services de base s’est nettement amélioré depuis 1994, les systèmes d’éducation et de santé fonctionnent toujours à deux vitesses : des systèmes privés de qualité internationale mais inabordables côtoient des systèmes publics universels inefficaces. Les statistiques de la criminalité atteignent des records.

2. Conjoncture et finances publiques

2.1. Conjoncture économique

En 2019, la croissance a atteint 0,3% et l’économie est entrée en récession au quatrième trimestre. Si toutes les composantes de la demande interne sont à des niveaux historiquement bas, l’évolution de l’investissement est la plus préoccupante : il a reculé dix fois au cours des quinze derniers trimestres. Cette diminution résulte d’abord de la baisse de l’investissement privé (étranger, mais surtout domestique), en lien avec la forte dégradation du climat des affaires sous les présidences de Jacob Zuma – entre 2010 et 2018, le pays a chuté de la 36^{ème} à la 82^{ème} place de l’indicateur *Doing Business*. Cette chute s’explique par un développement sans précédent de la corruption, une forte instabilité réglementaire et le durcissement de nombreuses réglementations pour les entreprises. On a aussi observé une baisse des budgets d’investissement public. La chute continue de l’investissement ces dernières années a fortement affecté la productivité et la compétitivité de l’économie – notamment dans les secteurs minier et manufacturier, qui subissent aussi le ralentissement de l’économie mondiale.

La situation des entreprises publiques est critique. Elle pèse fortement sur l’activité, sur les finances publiques et sur la compétitivité des entreprises. Le cas de l’électricien Eskom est emblématique du phénomène de « capture de l’Etat » qui s’est développé sous Jacob Zuma : **(i)** Les coûts d’exploitation ont explosé – malversations dans les contrats d’approvisionnement en énergie primaire, népotisme qui a entraîné des embauches pléthoriques, mais aussi désorganisation et pertes de compétences ; **(ii)** La maintenance a fait défaut alors que le parc des centrales est vieillissant ; **(iii)** Les nouveaux projets de centrales ont été mal réalisés. En résultent des difficultés opérationnelles qui se traduisent par des délestages électriques (sur plus de trente jours en 2019), avec un fort impact sur l’activité et sur la confiance. Eskom est aussi en grande difficulté financière, avec des problèmes de liquidité récurrents, qui ont obligé l’Etat à venir à son secours à plusieurs reprises. Alors que la dette de l’entreprise atteint 450 Mds ZAR (28 Mds EUR, soit plus de 10% du PIB), le risque Eskom est aujourd’hui considéré comme systémique.

2.2. Situation des finances publiques

Depuis 2010, le déficit public est supérieur à 4% du PIB. Malgré la volonté de mieux maîtriser le déficit depuis l'arrivée à la présidence de Cyril Ramaphosa, la faiblesse de la croissance, la désorganisation de l'administration fiscale (elle aussi héritée de la période Zuma) et le soutien financier accordé aux entreprises publiques ont largement fait dérapier le déficit. Ainsi, pour l'exercice 2019-2020, il a atteint 6,3% du PIB, contre 4,5% prévu initialement.

Avant le déclenchement de la crise du Covid-19, la situation des finances publiques était déjà très dégradée puisque le déficit devait être supérieur à 6% du PIB jusqu'en 2022-2023. Avant la décision du gouvernement de mettre en place un confinement très strict sur une période prolongée, le FMI tablait sur un déficit public supérieur à 13% du PIB (sur la base d'une contraction de l'économie de 6%), contre -6,8% du PIB anticipé dans la loi de finances. Cela devrait porter la dette publique à plus 80% du PIB dès mars 2021, contre un peu plus de 60% fin 2019. A noter que la dette est peu sensible au risque de change car majoritairement libellée en rand (moins de 10% est libellée en devises), même si son exposition aux investisseurs étrangers est forte (35% de la dette libellée en rand est détenue par des non-résidents).

3. Relations avec la communauté financière internationale

L'Afrique du Sud est un pays à « revenus intermédiaires de la tranche supérieure » selon le classement de la Banque Mondiale. A ce titre, le pays est éligible aux financements de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD).

Pour faire face aux besoins de financement additionnels liés à la crise du Covid-19, le président a fait état de discussions en cours avec les bailleurs et les IFIs, ce qui constituerait un changement d'approche radical de la part du gouvernement, habituellement très prudent lorsqu'il s'agit d'emprunter en souverain concessionnel et notamment auprès du FMI et de la Banque Mondiale pour des raisons autant idéologique qu'historique. Ainsi, la Banque Mondiale n'a actuellement que deux interventions actives en Afrique du Sud : un programme d'intermédiation financière en faveur de la banque publique *Land Bank* engagé en 2017 pour un montant de 93 MUSD (à l'arrêt) et un projet en faveur de l'entreprise publique Eskom engagé en 2010, pour un montant de 3,75 Mds USD. Ces dernières semaines, l'Afrique du Sud a également sollicité un financement d'urgence de 50 MUSD pour renforcer son secteur de la santé pour faire face à la crise. Le portefeuille de la Banque Africaine de Développement (BAfD) est plus conséquent, avec une dizaine de projets actifs, la plupart en non-souverain – sept projets pour un montant total d'1,6 Md USD. Les trois projets souverains portent sur un montant total de 3,2 Mds USD, dont plus de 60% en faveur d'Eskom.

4. Aide publique au développement de la France

Entre 2016 et 2018 (dernières données disponibles), l'Afrique du Sud a reçu en moyenne 1 Md USD de versement brut d'Aide Publique au Développement (APD) par an de la part des bailleurs bilatéraux. La grande majorité de cette somme provenait des Etats-Unis (environ 60%) et d'Allemagne (près de 25%). La France était le troisième contributeur bilatéral, avec environ 85 MUSD de versement brut par an, soit 10% du total. Selon les années, entre 85% et 95% de cette somme provenait du décaissement de prêts de l'AFD. L'AFD intervient essentiellement sous forme de prêts non souverains – le gouvernement sud-africain privilégiant un endettement sur les marchés financiers et considérant que les opérateurs publics doivent se financer sans sa garantie. Cette situation a légèrement évolué en 2015 avec l'obtention de la garantie de l'Etat sur Eskom, du fait des difficultés financières de l'entreprise. Hors Eskom, l'exposition du groupe AFD est uniquement non souveraine, répartie entre ces grands types d'acteurs : banques publiques de développement, secteur bancaire, municipalités et grandes entreprises publiques. Dans le contexte de la

crise du Covid-19, des discussions ont été entamées avec le *National Treasury* et les bailleurs européens (BEI, KfW et CDC italienne) pour un financement souverain pouvant être complété par des dons de l'UE.

5. Relations économiques avec la France

5.1. Échanges commerciaux avec la France

Le commerce bilatéral entre la France et l'Afrique du Sud s'est élevé à 3,1 Mds EUR en 2019 – en progression de 3,3%. Après avoir diminué de 11% en 2018, les exportations françaises vers l'Afrique du Sud ont augmenté de 7% en 2019, pour atteindre 1,7 Md EUR. Les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » représentent notre premier poste d'exportation (19%). Le poste « matériels de transport », très volatil, remonte de la cinquième à la deuxième place (17% en 2019 après 9% en 2018). Viennent ensuite les « machines industrielles et agricoles » (13% en 2019, stable sur les cinq dernières années), les « produits pharmaceutiques » (13%, également stable) et les « produits des industries agroalimentaires » (10%). En parallèle, nos importations en provenance d'Afrique du Sud ont légèrement diminué pour atteindre 1,4 Md EUR (-0,7%), mettant fin au cycle de forte augmentation débuté en 2015 – en grande partie des automobiles (44% du total), mais également des produits des industries extractives (16%) et des produits agricoles et de la pêche (10%). Il en résulte une nette augmentation de notre excédent commercial qui est passé de 210 MEUR à 330 MEUR en 2019 (+55%) – sans toutefois perdre de vue que ce dernier a été divisé par trois en dix ans. En 2019, l'Afrique du Sud reste notre premier client en Afrique subsaharienne (16% de nos exportations à destination de la région), devant la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

5.2. IDE et présence française

Selon la Banque de France, le stock de capital français en Afrique du Sud a fortement augmenté au cours des vingt dernières années, passant de 340 MEUR en 2000 à 1,8 Md EUR en 2018. La majeure partie du stock d'investissement français est concentrée dans l'industrie manufacturière (industries chimiques et pharmaceutiques notamment), la construction et la finance. Selon les données de la Banque centrale sud-africaine, fin 2018, le stock des IDE français en Afrique du Sud s'élevait à 18,7 Mds ZAR (950 MEUR) – soit 1% du stock total d'IDE, au onzième rang des investisseurs étrangers, loin derrière le Royaume-Uni (1^{er} investisseur avec près de 30% du stock), les Pays Bas (19%) et l'Allemagne (5%).

Le nombre d'implantations d'entreprises françaises en Afrique du Sud est d'environ 370 (dépendant de plus de 160 groupes français) et employant plus de 65 000 personnes. Elles couvrent un large éventail de secteurs : alimentation & boisson (Limagrain, Danone, Parmalat-Lactalis, LVMH, Pernod-Ricard), énergie (EDF, Engie, Total), eau (Veolia), déchets (Séché Environnement), transport & logistique (Alstom, RATP DEV, Bolloré, CMA-CGM, Air France, ID Logistic, Mobilitas), aéronautique et défense (Airbus, Thales, Safran), pharmacie & essais (Sanofi, Servier, Pierre Fabre), pétrole et gaz (Total, Air Liquide), équipements électriques (Schneider Electric, Legrand, Nexans, Socomec), mines (Imerys, Saint Gobain), équipementiers automobiles (Faurecia, Michelin), matériaux de construction (Lafarge, Saint Gobain), construction (Vinci), biens de consommation (L'Oréal). Pour ce qui concerne les services : communication (JC Decaux, Publicis, GL Events, Havas), logiciel-IoT (Dassault Systèmes, Idemia, Sigfox, Gemalto, Atos), ingénierie (Ingerop, Systra, Begreen), contrôle (Bureau Veritas), restauration (Newrest), distribution (Decathlon, Leroy Merlin), services financiers et audit (BNP, Mazars, Société Générale, Euler Hermes, SCOR).